



Le cahier des écoles de rugby

N° 4 – Septembre - Octobre 2017

AU SOMMAIRE

1.	EDITO – J. COURRENT RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE DES EDR.....	2
2.	LA DOTATION BALLON.....	3
3.	LES JOURNEES « ATELIERS » - SUPPORT A LA MISE EN PLACE	3
4.	RETOUR SUR LA SEMAINE NATIONALE DES ECOLES DE RUGBY.....	4
5.	L'ORANGE RUGBY CHALLENGE.....	6
6.	REFERENTS SECTEURS M14.....	7
7.	EVOLUTIONS : CHALLENGE FEDERAL (CF) – SUPER CHALLENGE DE FRANCE (SCF).....	8
	A. INTERACTIONS CHALLENGE FEDERAL – SUPER CHALLENGE DE FRANCE.....	8
	B. CHALLENGE FEDERAL (CF)	9
	C. SUPER CHALLENGE DE FRANCE (SCF).....	10
8.	LA LABELLISATION/LE RENOUVELLEMENT	11
	A. LA PROCEDURE DE LABELLISATION	11
	B. LA PROCEDURE DE RENOUVELLEMENT.....	12
	B. LES VALIDATIONS.....	13
	1. De labellisation.....	13
	2. De renouvellements de labellisation.....	13

CONTACTS POUR TOUTES QUESTIONS

Jacky COURRENT, responsable Elu Ecole de Rugby :

jacky.courrent@ffr.fr

Christian GALONNIER, entraineur national :

christian.galonnier@ffr.fr

Julien TREHARD, responsable rugby fédéral :

julien.trehard@ffr.fr

Florence ACHARD, chargée de mission rugby fédéral :

florence.achard@ffr.fr

1. EDITO – J. COURRENT RESPONSABLE DE LA COMMISSION NATIONALE DES EDR

Ça y est ! Première rentrée scolaire de l'équipe de Bernard LAPORTE;

Le rugby français n'est pas encore complètement révolutionné, le ballon est toujours ovale, les terrains rectangulaires, les joueurs font toujours des en-avant et les arbitres quelques erreurs d'appréciation.

Toutefois les premiers changements annoncés sont arrivés dès ce début de saison : les compétitions fédérales dans un premier temps, les compétitions jeunes pour l'élite du rugby français ont été revues et adaptées pour que nos meilleurs jeunes atteignent le meilleur niveau, dans les années à venir, afin de redorer le rugby français.

Et nos Écoles de Rugby ?

La nouvelle saison a donc démarré par une semaine de promotion des EdR « la Semaine Nationale des EdR ». Cette opération fût un succès (600 clubs ont participé) même si nous pouvons largement améliorer le taux de participation pour la rentrée 2018.

Pour cette saison, la Commission Nationale des EdR s'engage pour que toutes les EdR travaillent de façon homogène dans toute la France, tant sur les calendriers que sur les formes de jeu. Pour ce faire, un calendrier national a été diffusé et quelques adaptations ont été réalisées et inscrites dans le Rugby Digest pour rentrer en vigueur cette saison (création des ateliers-voir chapitre 2).

De plus, la CN des EdR a engagé des réflexions, un travail sur le plan de formation du joueur et sur la labellisation qui devront nous permettre d'améliorer nos outils de formation à l'aube de la saison 2018/2019. Saison qui verra la mise en place des ligues et celle du déploiement des Conseillers Techniques de Club.

Enfin changement important qui concerne les M14, La Fédération Française de Rugby intègre dans son calendrier national des Moins de 14 ans le Super Challenge de France (SCF). Il sera désormais organisé en lien étroit avec le Challenge Fédéral (CF) grâce aux travaux entrepris avec l'APARE.

Dernière bonne nouvelle pour nos EdR, de nombreux départements ou régions adoptent, à titre expérimental, les nouvelles formes de jeu (rugby contact, à toucher 2 secondes). Toutes les règles de ces formes de jeu sont à votre disposition sur le site de la FFR dans la rubrique EdR.

BONNE SAISON À TOUS

Jacky COURRENT

AIDER - ORGANISER - FORMER - ÉCOUTER - STRUCTURER : Voilà notre mission !

2. LA DOTATION BALLON

Le président Bernard Laporte s'était engagé à fournir à l'ensemble des clubs des moyens de promouvoir et développer l'activité rugby au travers d'une dotation de ballons. Pour ce faire, plus de 60 000 ballons vont être distribués dans les 1763 clubs amateurs sur la base d'un ballon pour 5 licenciés.

Ces ballons qui vous sont destinés seront acheminés et délivrés à votre comité territorial dès la fin du mois d'octobre.

3. LES JOURNEES « ATELIERS » - SUPPORT A LA MISE EN PLACE

Le travail de technique individuelle abordé ces dernières saisons reste d'actualité, notamment la zone Plaqueur /Plaqué. Dans cette logique, la Direction Technique Nationale propose de travailler pour 2017-2018 sur un thème générique qui sera au service de toutes les équipes :

L'AMELIORATION DU JEU DE MOUVEMENT AFIN DE REDUIRE LES ZONES D'AFFRONTEMENT SOUS FORME DE RUCK (SOURCE DE TRAUMATISMES)

Comme nous l'avions évoqué dans l'annexe au Calendrier des EDR 2017-2018 « 4 journées Ateliers » ont été planifiées par les Comités Départementaux volontaires.

Les journées "Ateliers" n°1, du 7 octobre, et n° 2, du 18 novembre, permettront de travailler sur les contenus de la Journée Sécurité du joueur. Le travail de posture :

- Situations d'échauffement et de préparation physique spécifique
- Situations d'entraînement aux postures de poussée
- Les règlements du Rugby à « contacts aménagés »

Le document ci-joint est une proposition de travail pour la journée Atelier n°1 et pour les séances d'entraînement pour Septembre et Octobre.

Ce document est à destination de tous les éducateurs qui pourront l'utiliser et visionner les vidéos à partir d'un ordinateur connecté mais aussi au bord du terrain avec un smartphone ou une tablette.

Les EDR, proches géographiquement, peuvent se regrouper pour des entraînements thématiques sous la responsabilité d'un membre de la Commission Technique départementale ou territoriale avec des thèmes définis par la DTN

Cliquez sur le bouton Lecture



4. RETOUR SUR LA SEMAINE NATIONALE DES ECOLES DE RUGBY

La Fédération Française de Rugby, dans sa volonté d'accompagner les clubs dans leur développement, a choisi de lancer une opération de promotion appelée "**Semaine Nationale des Ecoles de Rugby**" et ainsi donner des moyens à chaque club pour l'organiser.

La mise en place de cette opération nationale de Journées Portes Ouvertes avait pour principal objectif le **recrutement de nouveaux licenciés** par la **promotion de la pratique du rugby** et de ses **valeurs**. Ces quelques jours ont permis notamment d'associer, de séduire et de **convaincre les parents**.

Il s'agissait également de mettre en avant le **travail accompli par les dirigeants et bénévoles** des clubs tout au long de l'année, et de permettre à ces derniers de favoriser le recrutement des rugbymen et rugbymen de demain, par la valorisation de la pratique.

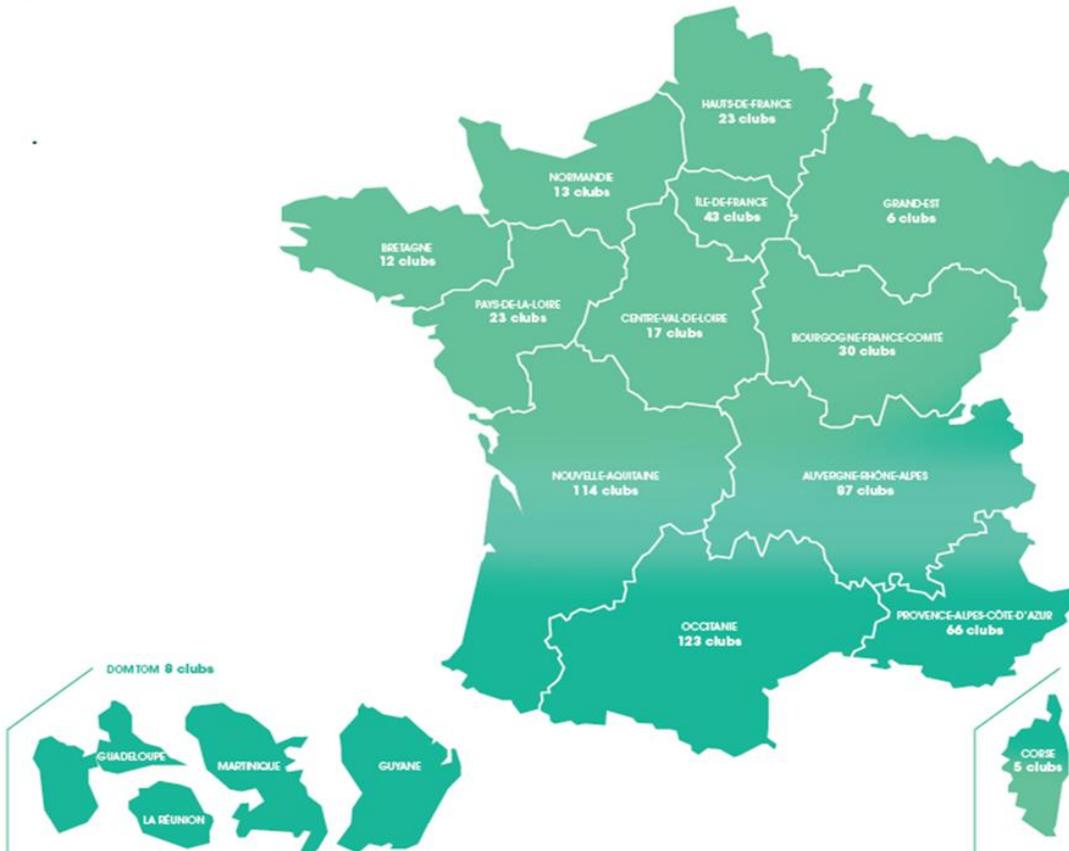
Pour cette opération nationale de Journées Portes Ouvertes, plus de **570 clubs** ont répondu positivement à l'invitation de la Fédération Française de Rugby pour promouvoir leurs Écoles de Rugby. Pendant la semaine du **16 au 24 septembre**, chaque club participant a choisi une date pour ouvrir les portes de son École de Rugby.

La Fédération Française de Rugby a mis à disposition de chaque club participant un **kit** «Semaine Nationale des Écoles de Rugby».

Illustration de la Journée des écoles de rugby, invitation d'un copain le mercredi 20 Septembre 2017 à LA BAUMETTE, club d'ANGERS, Pays de la Loire (environ 170 enfants)



570 clubs participants à la Semaine Nationale des Ecoles de Rugby



5. L'ORANGE RUGBY CHALLENGE

Cette saison l'**ORANGE Rugby Challenge** fête ses **20 ans** ; certainement l'âge de raison.

Ce challenge met en lumière la fin d'un cycle d'apprentissage des gestes techniques de base, des prises d'informations et de décisions que nous retrouvons dans l'activité rugby. Ces ateliers ont tous évolué et ont permis chaque saison d'avoir un challenge de plus en plus relevé.

« L'ORANGE RUGBY CHALLENGE » va, encore cette saison, voir plus de **8 000 joueuses et joueurs** mesurer, confronter leurs compétences et leurs acquis rugbystiques.

Les ateliers de ce challenge sont :

1. Parcours collectif
2. Coup de pied au but
3. Jeu au pied/réception
4. 2 contre 1 plus 1
5. Attaque / Défense
6. Poussée en sécurité
7. Règles du jeu.

NOUVEAUTES

Dans un souci d'améliorer le rapport homme contre homme dans l'atelier « Attaque/Défense » quelques précisions ont été définies :

Les 4 actions décrites ci-dessous sont des actions pouvant être potentiellement dangereuses et qui entraîneront la note 0 :

- Plaquage au-dessus de la ceinture, ou avec la tête, ou avec la mauvaise épaule
- Raffut au niveau de la tête et/ou du visage,
- Percussion avec le coude décollé du corps,
- Percussion de face, le ballon tenu à 2 mains contre la poitrine (percussion « Bump »)

6. REFERENTS SECTEURS M14

Centre / Pays de la Loire / Bretagne / Normandie	CAREIL	Joël	jcareil@paysdelaloire-rugby.fr	06 71 08 13 13
Aquitaine	TOMASELLA	J. Claude	tomasella.jc@orange.fr	06 07 08 66 52
	CAZEAUX	Pascal	pascalcazeaux@orange.fr	06 30 64 19 24
Auvergne Rhône Alpes / Bourgogne / Franche Comté	FOURNIER	Olivier	olivefournier@free.fr	06 64 52 64 85
Auvergne Rhône Alpes / Bourgogne / Franche Comté	MOREAU	Jean Baptiste	jean-baptiste.moreau@hotmail.fr	06 15 21 48 62
Hauts de France / Grand Est	MALLEZ	philippe	philippe.mallez.clr.edr@gmail.com	06 60 34 46 98
Occitanie	TUBERT	René	rene.tubert@orange.fr	06 71 91 40 48
Occitanie	VALERIO	Franck	franckvalerio@gmail.com	06 25 96 20 26
Provence Alpes Côte d'Azur / Corse	BLANC	Jean Pierre	blanc.jean-pierre@sfr.fr	06 16 70 54 47
Ile de France	GHIRINGHELLI	Bruno	bruno.ghiringhelli@rcmessonne.com	06 30 69 02 10

Evolution des secteurs 2017-2018



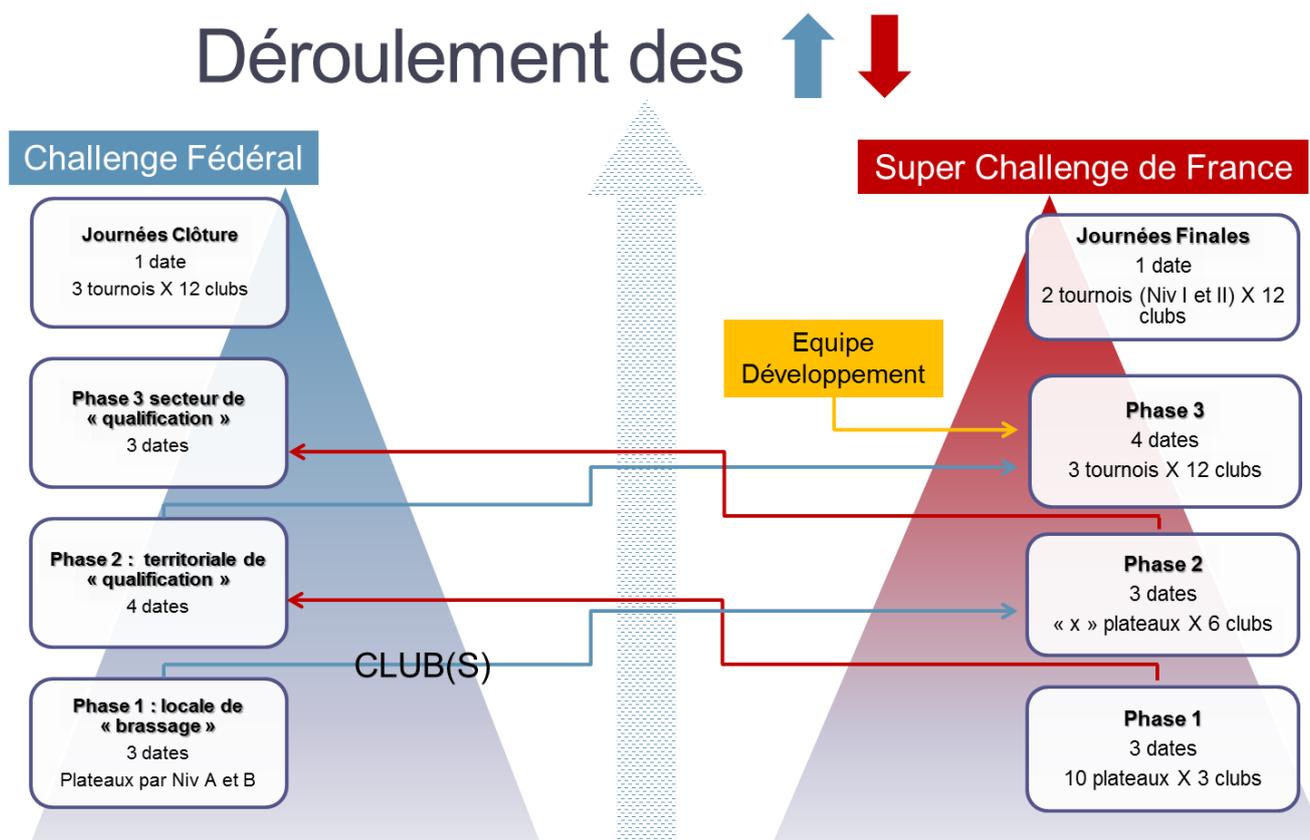
SECTEURS / LIGUES	
	Ile de France
	Aquitaine
	Normandie, Centre Val de Loire, Pays de la Loire, Bretagne
	Hauts de France, Grand Est
	Bourgogne, Franche Comté, Auvergne Rhône Alpes
	Provence Alpes Côte d'Azur, Corse
	Occitanie

7. EVOLUTIONS : CHALLENGE FEDERAL (CF) – SUPER CHALLENGE DE FRANCE (SCF)

Nouveautés cette saison : La Fédération Française de Rugby intègre dans son calendrier national des Moins de 14 ans le **Super Challenge de France** (SCF) qui concerne les clubs professionnels. Il sera désormais organisé en lien étroit avec le **Challenge Fédéral** (CF) qui concerne les clubs amateurs.

Chaque compétition reste organisée en 3 phases + les journées finales. La première phase est spécifique à chaque challenge. Dès la deuxième phase, un système de « montées - descentes » permettra aux meilleurs clubs du Challenge Fédéral d'intégrer le Super Challenge et inversement, les clubs du Super Challenge n'ayant pas le niveau requis intégreront le Challenge Fédéral.

A. INTERACTIONS CHALLENGE FEDERAL – SUPER CHALLENGE DE FRANCE



B. CHALLENGE FEDERAL (CF)

Le Challenge Fédéral est organisé en 3 phases + les journées Clôture.

Phase 1 : « Locale de Brassage » :

- 3 dates
- Ouvert à tous les clubs sauf ceux de l'APARE (en SCF)
- Organisation par les comités départementaux ou territoriaux
- Niveaux : A et B (après avis de l'équipe technique départementale)

Phase 2 Territoriale de « qualification » :

- 4 dates
- Organisation par les comités territoriaux en lien avec le référent du secteur
- Montée de certaines équipes de CF en SCF
- Descente de certaines équipes de SCF en CF

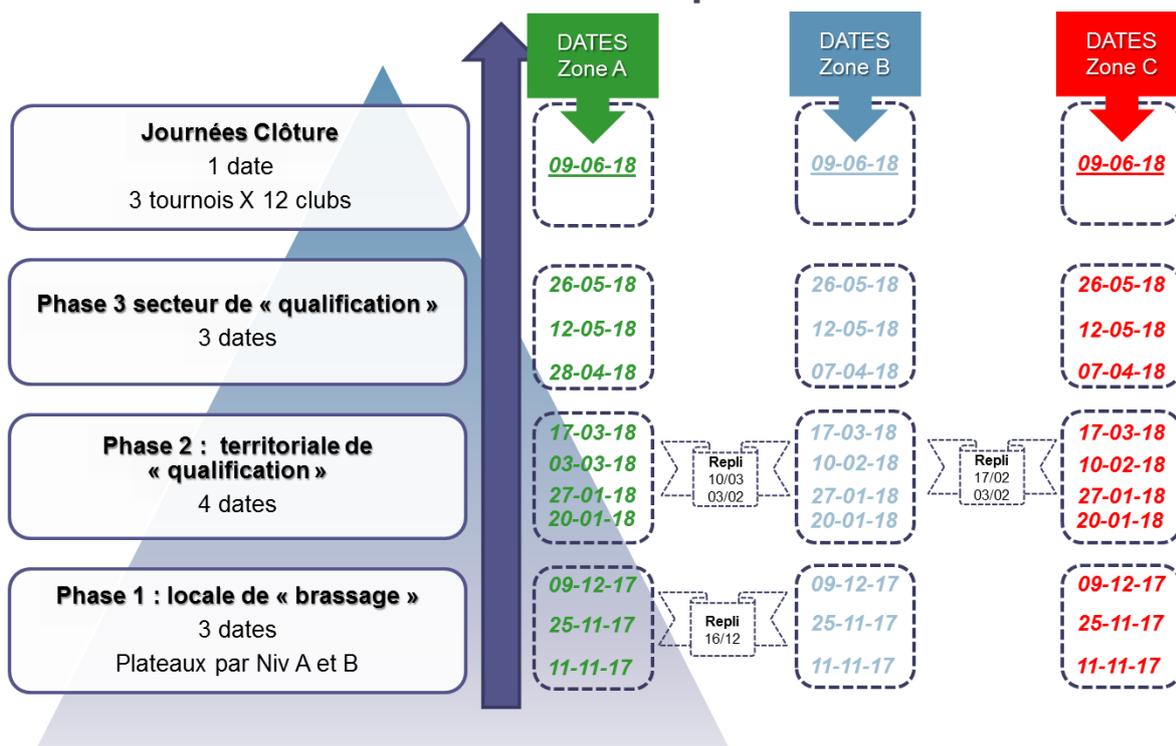
Phase 3 Secteur de « qualification » :

- 3 dates
- Organisation par les secteurs
- Montée de certaines équipes de CF en SCF
- Descente de certaines équipes de SCF en CF

Journées Clôture :

- 3 tournois 12 équipes

Déroulement des phases en CF



C. SUPER CHALLENGE DE FRANCE (SCF)

Le Super Challenge de France (SCF) est organisé en 3 phases + les journées finales.

Phase 1 :

- Concerne les 30 clubs professionnels de l'APARE
- 3 dates (cf calendrier)
- 10 plateaux de 3 clubs
- Organisation par les clubs de l'APARE

Phase 2 :

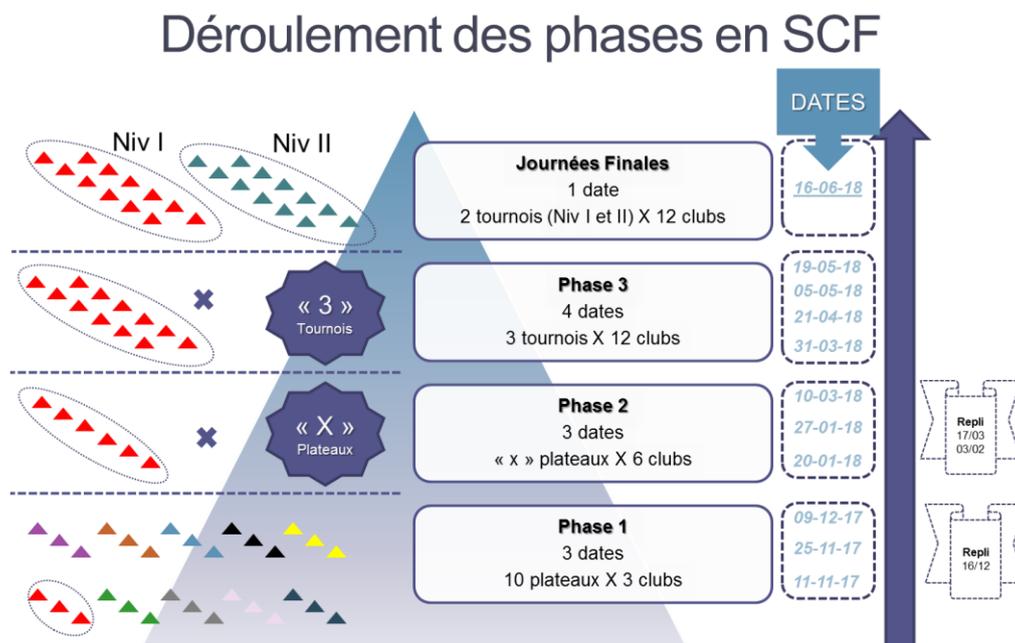
- 3 dates
- X plateaux de 6 clubs
- Montée de certaines équipes de CF en SCF
- Descente de certaines équipes de SCF en CF

Phase 3 :

- 4 dates
 - o 31 mars et 1er avril: Bayonne, Vannes, Grenoble
 - o 21 et 22 avril: La Rochelle, Brive, Montpellier
 - o 5 et 6 mai: Toulouse, Agen, Massy
 - o 19 et 20 mai: Toulon, Béziers, Montferrand
- 3 tournois de 12 clubs
- Intégration d'Equipes de Développement (CD) en SCF
- Montée de certaines équipes de CF en SCF
- Descente de certaines équipes de SCF en CF

Journées finales :

- 1 date
 - o 16 et 17 juin
- 2 tournois de 12 clubs (niveau 1 et 2)
 - o Finale A à Brive
 - o Finale B à Orthez



8. LA LABELLISATION/LE RENOUVELLEMENT

A. LA PROCEDURE DE LABELLISATION

Demander la labellisation est une **démarche volontaire** entrepris par une école de Rugby en vue d'obtenir sa **reconnaissance** et de bénéficier des mesures qui y seront liées. Elle est à faire auprès de son **Comité Départemental**. **La Labellisation sera accordée par la FFR pour une période de 4 ans.**

Etape 1 : Auto évaluation :

L'Ecole de Rugby procédera à une « **auto-évaluation** », qui se fera au cours d'une **réflexion** menée par l'ensemble de l'équipe administrative et pédagogique en charge de l'école de Rugby et décrite au travers d'un **projet pédagogique**. Le **dossier d'auto-évaluation (1)** complété sera ensuite retourné au Comité Départemental. Un groupe d' « experts » prendra alors contact avec l'école et viendra vérifier sur le terrain l'objectivité de la situation décrite.

Etape 2 : Visite de la commission EDR Départementale :

- Celle-ci examine la **conformité de l'autoévaluation** au vue des documents produits et de l'implication du club dans l'organisation départementale. La Commission valide ou amende le document d'évaluation pour aller vers un document "**objectif**" dont elle essaie de faire comprendre et accepter les modifications,
- La Commission établit un **compte-rendu (2)** de visite où elle mentionne les constats, les observations et les pistes d'améliorations,
- Le club établit, en fonction de ces observations et remarques, un **Plan d'Amélioration de la Qualité (PAQ) (3)**, qu'il fait valider par la Commission. Celui-ci comporte les actions d'amélioration décidées et le délai de leur mise en œuvre.

Etape 3 : Validation par le Comité Territorial :

Si l'école est jugée labellisable et le PAQ accepté, le dossier est transmis au **Comité Territorial**, qui en vérifie la **conformité** et veille à une bonne cohérence sur l'ensemble de son territoire. Si le dossier est jugé conforme, il est transmis à la **Commission Nationale des Ecoles de Rugby**.

Etape 4 : Etude par la Commission Nationale des Ecoles de Rugby :

Elle vérifie que le dossier est complet (cf ci-dessous), que les règles prédéfinies ont bien été respectées, et demande à la FFR de délivrer son "**Label Qualité**". Cette labellisation est entérinée dans le cadre d'une réunion du **Comité Directeur de la FFR**.

Etape 5 : Remise du Label Qualité et de la dotation (matériel et financière) :

L'**officialisation de la labellisation** s'accompagne d'une **lettre** au club concerné, au Comité Territorial informant de la labellisation. LA FFR fait parvenir ensuite une dotation (**diplôme, trophée labellisation, un kit de matériel**) au comité territorial qui organisera une remise officielle au club et la FFR versera **subvention de 1 000 € sur le compte fédéral du club**.

Les documents à utiliser pour la Labellisation sont à télécharger ci-dessous :

- [\(1\) Le document d'auto-évaluation validé](#)
- [\(2\) Le rapport de la Commission de visite départementale et territoriale](#)
- [\(3\) Le PAQ \(actions d'amélioration décidées et délai de mise en œuvre\)](#)
- [\(4\) La fiche N°3](#)

B. LA PROCEDURE DE RENOUELEMENT

Demander le renouvellement de la labellisation de son École de Rugby, c'est, après 4 ans de partage par une équipe d'un **projet d'amélioration**, s'engager durablement, toujours en équipe, dans une « **démarche qualité permanente** », qui va se traduire par un nouveau PAQ pour les 4 années à venir.

La demande de renouvellement de la labellisation c'est une démarche simple, impliquant les « gens du terrain ».

Comment faire ?

1. Solliciter le comité départemental et le conseiller technique
2. Faire le bilan de la période précédente (1)
3. Mettre en place un plan d'action pour les 4 ans à venir (2)

Les acteurs principaux de la démarche sont les acteurs « locaux » :

- Le Président du club ou son délégué,
- L'ensemble de l'équipe de l'école de Rugby : responsable, éducateurs, dirigeants, tous parties prenantes du projet,
- L' élu responsable « écoles de Rugby » du département.
- Le CRT qui apporte l'expertise technique et le regard extérieur

Le renouvellement sera validé en Comité Directeur de la FFR et donnera lieu à l'attribution d'une plaque "Label Ecole de Rugby".

Les documents à utiliser pour le renouvellement sont à télécharger ci-dessous :

- [\(1\) Auto évaluation renouvellement](#)
- [\(2\) Grille d'évaluation du plan d'amélioration de la qualité](#)
- [\(3\) Fiche 3 Renseignements](#)
- [\(4\) Commission d'évaluation départementale et territoriale](#)

B. LES VALIDATIONS

Suite au Comité Directeur de la Fédération Française de Rugby du 8 juillet 2017, voici les clubs dont la labellisation ou le renouvellement ont été validés.

1. De labellisation

Comité Territorial	Code Comité	Nom Club	Code Club	Noms des clubs de l'Entente
BEARN	3006 T	ENTENTE PORTES DU BEARN (AG THEZE 4299Y)	4299Y	EN ATTENTE AVEC NORD BEARN (4255A) ET ESGV SEVIGNACQ (4297W)
CENTRE	3020 H	US BRACIEUX (5123U)	5123U	
ILE DE FRANCE	3014 B	REIMS UNIVERSITÉ CLUB RUGBY (7501N)	7501N	
ILE DE FRANCE	3014 B	RC PAYS DE MEAUX (7034W)	7034W	EN ATTENTE AVEC VAL D'EUROPE (7510X)
ILE DE FRANCE	3014 B	RUGBY CLUB DE CHAMPS - VAL MAUBUEE (6782X)	6782X	
MIDI PYRENEES	3023 L	R C MONTALBANAIS (5340E)	5340E	
MIDI PYRENEES	3023 L	VPC ANDORRA RUGBY XV (6520M)	6520M	
PERIGORD AGENAIS	3021 J	AS MIRAMONT XV	5188P	
PAYS CATALAN	3024 M	F LAIQUE HT VERNET (PERPIGNAN) (5427Z)	5427Z	

2. De renouvellements de labellisation

Comité Territorial	Code Comité	Nom Club	Code Club	Noms des clubs de l'Entente	Date Labellisation
CENTRE	3020 H	U S LA CHATRE (5130B)	5130B		01/07/2010
CENTRE	3020 H	R C BLAISOIS (5120R)	5120R		01/07/2010
CENTRE	3020 H	A S LAMOTTOISE (5138K)	5138K		06/05/2011
CENTRE	3020 H	RUGBY CLUB MONTOIRIEN (5579P)	5579P		30/06/2011
CENTRE	3020 H	RUGBY CHARTRES METROPOLE (5129A)	5129A		10/02/2012
MIDI PYRENEES	3023 L	FOOTBALL CLUB TOAC TOEC RUGBY (5374S)	5374S		30/06/2011